

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	4 (1954)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	James Francis Erskine et son régiment Suisse (1779-1786)
<b>Autor:</b>	Giddey, Ernest
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-78366">https://doi.org/10.5169/seals-78366</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## JAMES FRANCIS ERSKINE ET SON RÉGIMENT SUISSE (1779-1786)\*

Par ERNEST GIDDEY, Lausanne

Quand s'ouvrit l'année 1779, l'Angleterre se trouvait dans une situation alarmante par plusieurs de ses aspects. Depuis plus de quatre ans, elle luttait contre ses sujets d'Amérique. Oppositions verbales, qui n'avaient pas tardé à dégénérer en de sanglantes rencontres; insurrections passagères, qui avaient pris l'allure d'une guerre civile; conflit interne, qui s'était transformé, avec l'intervention de la France et de l'Espagne, en une conflagration opposant la nation britannique à la moitié du monde. Guerre fertile en surprises, lourde de déceptions et de déboires. Guerre impopulaire, nuisible parfois au commerce, menée souvent, disait-on, avec une coupable impéritie. L'avenir était sombre: l'Irlande s'agitait; on parlait d'une invasion hispano-française; en dépit d'efforts énormes, la position des troupes combattant en Amérique paraissait précaire; au Parlement et dans le pays, des voix de plus en plus fortes s'élevaient, qui reprochaient violemment à Georges III une politique personnelle trop active. Ne convenait-il point de définir sans ambages le rôle dévolu à la monarchie?

Aucun enthousiasme, par conséquent, chez les soldats s'embarquant pour les colonies et leurs champs de bataille. Le recrutement

---

\* Nous tenons à remercier très sincèrement MM. G. R. De Beer, directeur du British Museum (Natural History) à Londres, Léon Kern, archiviste de la Confédération, et Werner Bourquin, directeur du Musée Schwab à Bienne, des précieux renseignements qu'ils nous ont fournis. Notre reconnaissance s'étend également à M. R. W. Ketton-Cremer, de qui M. De Beer a, sur un point de détail, sollicité l'avis.

d'ailleurs s'avérait extrêmement difficile. Le gouvernement se voyait contraint de faire appel aux services de mercenaires, troupiers allemands pour la plupart, recrutés, à la faveur d'intrigues diplomatiques, dans les recoins les plus divers de la mosaïque germanique. La Suisse elle aussi, parée d'une auréole de gloire militaire sinon justifiée du moins plusieurs fois centenaire, allait attirer l'attention de quelques notables britanniques.

\* \* \*

A première vue, les cantons suisses ne paraissaient guère constituer, en 1780, un terrain favorable à une intervention anglaise. Recruter des troupes n'avait jamais été, dans les ligues helvétiques, une entreprise de tout repos; le négociateur devait être au courant de la situation politique complexe du pays, tenir compte des rivalités locales et des oppositions confessionnelles, flatter au besoin les ambitions personnelles et acheter à leur prix les dévouements hésitants. Mais il est un autre obstacle auquel se heurtait, à l'époque qui nous intéresse, le plénipotentiaire britannique. Le 28 mai 1777 s'était renouée, après de laborieuses négociations, l'alliance générale entre la couronne de France et le Corps helvétique, alliance que la révocation de l'Edit de Nantes avait rompue et limitée aux seuls cantons catholiques. Ainsi l'influence française était plus forte que jamais<sup>1</sup>. Or la France se trouvait en guerre avec l'Angleterre.

Si les cantons avaient officiellement pris une position favorable à la France, l'opinion publique n'était pas unanime à suivre les dirigeants politiques. Il existait en effet, dans les cantons protestants notamment, d'assez nombreux officiers désireux de servir sous la bannière anglaise. En 1779, en présence des nouvelles provenant d'Amérique, certains d'entre eux se réunirent en «une assemblée amicale et fraternelle»<sup>2</sup> et décidèrent d'offrir leurs bons et loyaux services à la couronne britannique. Ils chargèrent l'un des leurs, le

<sup>1</sup> Voir HENRY MERCIER, *Histoire du renouvellement de l'Alliance générale entre la couronne de France et les Ligues suisses et leurs Alliés (1764—1777)*, dans *Revue d'histoire suisse*, 1936 (tome XVI), pp. 167—202.

<sup>2</sup> Mémoire de J.-R. Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, PUBLIC RECORD OFFICE, *Foreign Office*, 74/1, copie).

major Müller d’Amsoldingen<sup>3</sup>, d’entrer en contact avec les chefs de l’armée du roi Georges III et de leur faire part des sentiments nourris par ses camarades et par lui-même à l’endroit de la monarchie anglaise. Müller remplit cette mission sans trop tarder. Le 24 décembre 1779<sup>4</sup>, il adressa à Lord Germaine<sup>5</sup>, secrétaire d’Etat aux colonies, une lettre qui ne laissait aucun doute sur les intentions de son auteur: «Les refflexions que nous auttres Suisses Protestant faisons, sur la Guerre que la nattion Angloise a a souttenir, portent naturellement aux Succes de vos armes, et a Souhaitter avec ferveur tout les Bons Succès. Moÿ en mon particullier croit que tout ceux qui pensse comme nous y devrions Contribuer. Voilla ce qui m’engage, Mylord, à vous offrir mes Services, du Coin de mes alpes, que je monte cepandant journellement malgrés la neige; je lévrois, Mylord, un Corps de 1200 Hommes et j’aurois pour place la Ville de Hanovre, tant Chasseurs que Grenadiers et Dragonds; un Corps Semblable a celui que jallois Lever au Service du Roy de Prusse si la Guerre n’auroit pas Cessée, comme je puis le prouver à Votre Grandeur par des Lettres Eccrites de mains propre de Sa Majesté Prussienne, la dernière en datte de Breslau, du 9<sup>me</sup> Mars 1779.»<sup>6</sup> Et Müller terminait en ajoutant qu’il entendait «prouver que les Suisse n’ont point touts degénéré, et qu’ils sont fidelles, la ou on se les attache».

<sup>3</sup> Né en 1737, Jean-Rodolphe Müller d’Amsoldingen était «Landmajor», c'est-à-dire commandant territorial. Sur ce personnage voir *Almanach généalogique suisse*, 1907 (tome II), p. 378.

<sup>4</sup> Cette date n'est pas absolument certaine. Il se pourrait que la lettre ait été écrite le 26 novembre 1779, les deux dates figurant sur la seule copie que nous possédions (BERNE, STAATSARCHIV, *Fremder Kriegsdienst, Verschiedene Staaten*, 2, 1<sup>er</sup> cahier). Dans son mémoire au roi d'Angleterre du 22 avril 1784, Müller parle du 24 novembre 1779 (LONDRES, P.R.O., F.O., 74/1, copie).

<sup>5</sup> George Sackville, désigné de 1720 à 1770 sous le nom de Lord Sackville et dès 1770 sous celui de Lord Germaine, était le fils du premier duc de Dorset. Colonel en 1746, major-général en 1755, il devint commandant en chef à la mort de Marlborough. Sa conduite à la bataille de Minden (1<sup>er</sup> août 1759) lui fit perdre son commandement. Expulsé de l'armée, il s'occupa de politique et fut notamment secrétaire d'Etat aux colonies de 1779 à 1782. Il fut créé vicomte en 1782 (1716—1785).

<sup>6</sup> Müller à Lord Germaine, 24 décembre 1779 (BERNE, ST. A., *Fr. Kriegsd., Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup> cahier, copie).

La lettre de Müller à Lord Germaine resta sans réponse. Les mois s'écoulèrent. Müller commençait à perdre toute espérance, quand, dans le courant de l'été 1780, il fit la connaissance d'un nommé James Francis Erskine, à qui il communiqua ses projets.

James Francis Erskine était né en 1743. Il appartenait à une vieille famille de la noblesse écossaise. Son arrière-grand-père avait été Charles Erskine, dixième comte de Mar<sup>7</sup>. Son père, James Erskine, était homme de loi<sup>8</sup>; il mourut le 27 février 1785, à l'âge de soixante-douze ans; il avait épousé sa cousine germaine, Frances Erskine, fille de John Erskine, onzième comte de Mar<sup>9</sup>. Ce John Erskine avait été un Jacobite convaincu; il s'était vu, en raison de sa fidélité aux Stuarts, priver de ses biens et de son titre. La sentence qui frappa cette branche de la famille Erskine ne fut rapportée qu'en 1824; le comté de Mar fut alors attribué à John Francis Erskine (1741—1825), fils de James et de Frances et par conséquent frère aîné de James Francis, le personnage qui nous intéresse. Celui-ci était mort d'ailleurs depuis près de vingt ans et ne vit pas sa famille recouvrer les droits que l'attitude de son grand-père avait compromis. Il s'était éteint à Edimbourg le 6 janvier 1806. De son mariage avec une Suissesse dont le nom n'est pas connu, il avait eu trois fils (Francis Tell, James et William Gratney), qui servirent tous trois dans l'armée des Indes, et une fille (Rachel Matilda)<sup>10</sup>.

Mais revenons à 1780. Quelles furent les raisons qui incitèrent alors Erskine à venir en Suisse? Il est difficile de répondre à cette question. Était-il chargé d'une mission, officielle ou officieuse? Il ne semble guère. Nous croirions plus volontiers qu'il parcourut les ligues helvétiques en voyageur, en «tourist». Un Erskine apparaît, en cette même année, à Bienne, Lucerne et Thoune, où il casse une dent à un passant; il figure dans l'entourage de William Windham,

<sup>7</sup> Cinquième selon une autre façon de compter.

<sup>8</sup> Il était «Knight marshal» d'Ecosse, c'est-à-dire officier de la maison du Roi investi de compétences judiciaires.

<sup>9</sup> Sixième selon une autre façon de numérotter.

<sup>10</sup> Sur l'histoire de la famille Erskine, voir, en plus du *Dictionary of National Biography*, W. LEWIS, *The Origin, Increase, Branches and Alliances of the Family of Erskine*, Cardiff, [1896] (sur James Francis, la planche XXVI en particulier), et JAMES BALFOUR PAUL, *Scottish Peerage*, Edimbourg, 1905.

le futur ministre de Pitt<sup>11</sup>. Etait-ce James-Francis? C'est fort probable<sup>12</sup>. Quoi qu'il en soit, Erskine et Müller devinrent assez tôt de bons amis, puisque l'Anglais logea dans la maison du Bernois, à Amsoldingen. A son départ pour l'Angleterre, il promit à son hôte de s'occuper de l'affaire qui l'intéressait et de la conduire, si possible, en une bonne voie. Une telle entreprise devait être aisément réalisable; les soldats ne faisaient-ils pas défaut en Grande-Bretagne<sup>13</sup>? De Bâle, sur le chemin du retour, il confirma, le 1<sup>er</sup> novembre 1780, ses intentions et demanda à Müller, afin d'éviter de susciter des soupçons, de ne pas lui écrire directement, mais de se servir d'un nom de couverture; les lettres du major bernois devaient être adressées au Révérend Docteur Grant, 15 Smith Street, Westminster<sup>14</sup>.

Erskine tint ses engagements. A son arrivée à Londres, il entreprit des démarches destinées à convaincre les dirigeants anglais du sérieux des propositions présentées par Müller. Le 4 janvier 1781, il écrivit à son ami suisse que des progrès notables avaient été réalisés. Il avait pris contact avec Lord Amherst<sup>15</sup>, commandant en chef

<sup>11</sup> William Windham (à ne pas confondre avec William Wyndham créé baron Grenville en 1790), était le fils d'un colonel Windham, qui fut un alpiniste de valeur. Il n'avait pas encore débuté dans la carrière politique, mais avait consacré plusieurs années, après de bonnes études à Eton et Oxford, à voyager en Norvège, en Italie et en Suisse. Il fut, de 1794 à 1801, secrétaire d'Etat à la guerre dans le cabinet Pitt et en 1806—1807 secrétaire d'Etat à la guerre et aux colonies dans le cabinet Grenville (1750—1810).

<sup>12</sup> Il pourrait s'agir de Sir James Erskine (par la suite deuxième comte de Rosslyn) ou de Thomas Erskine (le futur Lord-chancelier); ces identifications ne sont toutefois pas entièrement satisfaisantes, bien que les rares allusions faites par Windham à son compagnon de route puissent, dans une certaine mesure, s'appliquer à l'un et l'autre de ces deux personnages (voir *The Diary of the Right Hon. William Windham, 1784—1810*, publié par Mrs. HENRY BARING, Londres, 1866, pp. 148, 154, 155). Relevons que, quinze ans plus tard, James Francis Erskine connaissait Windham assez bien pour lui recommander, par lettre du 3 août 1795, une de ses connaissances (LONDRES, BRITISH MUSEUM, *Additional Manuscript 37875*, f. 172).

<sup>13</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F. O., 74/1, copie).

<sup>14</sup> Erskine à Müller, 1<sup>er</sup> novembre 1780 (BERNE, ST. A., *Fr. Kriegsd., Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup> cahier, copie).

<sup>15</sup> Jeffrey Amherst s'était particulièrement signalé de 1758 à 1760 à la

de l'armée royale; il lui avait remis un mémoire exposant toute l'affaire; par prudence, il avait évité de mentionner par écrit le nom de Müller, se contentant de le donner de vive voix à son interlocuteur. Le projet se trouvait maintenant, ajoutait-il, porté devant le conseil du roi, auquel allait incomber le soin de prendre une décision. Erskine s'apprêtait à faire tout son possible afin d'obtenir une réponse favorable; il se proposait de recourir aux services de parents influents. «Peut etre cela reussirat, constatait-il, peut etre pas, mais je crois plutot le premier, la Guerre etant commencée vivement et profitablement entre la Hollande et grande faute d'hommes dans ce Païs ci<sup>16</sup>.» Et Erskine concluait en recommandant à son correspondant une extrême discrétion.

Cette lettre est la première d'une série de messages qui, dans les semaines suivantes, apportèrent à Müller des raisons d'espérer et des motifs d'inquiétude. Le 16 janvier 1781, Erskine affirmait que la réponse, provisoire d'ailleurs, était «un negatif presque positive». Le 25 janvier, il était plus optimiste: «Si le Diable ne s'en mêle pas, vous Serais plus riche de quelques mille louis au fin de l'année qu'au commencement et vous aurois une addition de rente de mille Louis au moins.» Le 1<sup>er</sup> mars, après un assez long silence, Erskine insistait sur les obstacles auxquels il s'était heurté et se réjouissait de l'issue heureuse qui, grâce aux efforts de Lord Germaine, était en vue. Moins d'un mois plus tard, il laissait éclater sa déception; Lord Amherst contredisait Lord Germaine, rien ne paraissant certain si ce n'est «que l'un ou l'autre de ces Messieurs a mentit grossierement». Le 25 avril, l'espoir renaissait; Lord Amherst se ralliait au projet. Le 27, Erskine annonçait qu'il avait signé la capitulation au nom de Müller. Le 9 mai, il informait son ami de son départ imminent pour la Suisse. Tout paraissait aller le mieux du monde<sup>17</sup>.

---

tête des troupes anglaises qui conquirent le Canada. Extrêmement populaire, il avait été créé lord et jouissait de la faveur du roi (1717—1797).

<sup>16</sup> Erskine à Müller, 4 janvier 1781 (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd., Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup> cahier, copie).

<sup>17</sup> Erskine à Müller, 16, 25 janvier, 1<sup>er</sup>, 30 mars, 25, 27 avril, 9 mai 1781 (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd., Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup> cahier, copies); Erskine à Lord Amherst, 30 avril 1781 (LONDRES, B. M., *Add. 38216*, f. 80).

Erskine arriva effectivement en Suisse en juin 1781. Il montra à Müller le document auquel il avait souscrit en son nom. Müller, qui ne connaissait pas l'anglais, remarqua toutefois que la capitulation était signée non par des ministres du roi, mais par les directeurs de la compagnie anglaise des Indes orientales. Erskine expliqua que seule cette compagnie avait le droit de recruter des troupes étrangères pour le compte de Sa Majesté, ajoutant, en présence de la méfiance de Müller, qu'il était prêt à se charger seul du recrutement et à racheter au major bernois le poste qu'il devait occuper. Müller refusa. A ce moment-là déjà, semble-t-il, la position des deux hommes n'était pas très nette. Qui commanderait le régiment que l'on allait lever? Que mentionnait le document anglais montré à Müller et que celui-ci n'avait pas pu lire? Erskine ne songeait-il pas à évincer son compagnon? La brouille n'éclata pas encore; fort judicieusement, l'Ecossais exhiba une lettre de change d'une valeur de treize mille livres destinée à payer soldats et officiers; la perspective du gain apaisa les inquiétudes de Müller<sup>18</sup>.

Les opérations d'enrôlement pouvaient commencer. Une proclamation fut rédigée en allemand et en français, imprimée et répandue dans le pays. Elle annonçait au public qu'un régiment pour le service du roi d'Angleterre se recrutait, «dans lequel, disait-elle, la Paye et le Traitement des Officiers et Soldats surpassent en toute façon tout autre Service connu en Europe». Pour s'engager, il fallait être «bien fait» et mesurer plus de cinq pieds de France<sup>19</sup>. Le lieu de rassemblement était fixé à Rheinau près de Schaffhouse. Chaque soldat toucherait douze batz par jour jusqu'à son arrivée en Grande-Bretagne; il serait alors traité comme un soldat anglais et recevrait environ cinq batz, somme qui serait doublée si le régiment effectuait un service en campagne hors d'Europe. L'habillement et l'armement étaient fournis gratuitement, de même que la nourriture lors des campagnes. Des possibilités d'avancement existaient tant pour les soldats que pour les sous-officiers et les officiers. La durée de l'engagement était de cinq ans et demi, avec possibilité de se réengager, les réengagés recevant une prime de cinq louis neufs,

<sup>18</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F. O., 74/1, copie).

<sup>19</sup> 1 m. 625.

les hommes libérés du service étant transportés gratuitement en Europe s'ils se trouvaient dans les colonies. La proclamation précisait enfin que toute personne qui amènerait au lieu de rassemblement une ou plusieurs recrues recevrait un louis neuf par soldat engagé<sup>20</sup>.

Une seconde proclamation, de caractère plus technique et plus officiel, également rédigée en allemand et en français, ne tarda pas à suivre la première. Elle complétait l'avis déjà paru, dont elle reprenait certains points, soulignant en particulier les chances d'avancement. Elle apportait sur la composition du régiment et sur la solde des officiers, des sous-officiers et des soldats, des renseignements extrêmement précis. Le contingent qu'Erskine et Müller se proposaient d'enrôler devait comprendre:

Un colonel, dont la solde journalière s'élèverait en Europe à 28 livres de France 16 sols, lors d'une campagne dans les colonies à 87 livres 12 sols.

- Un lieutenant-colonel, recevant respectivement 21 et 72 livres.
- Un major (18 et 56/8).
- Un aide-major (4/16, 16/16).
- Un quartier-maître (5/12, 16/16).
- Un aumônier (8, 12).
- Un chirurgien (5/12, 16/16).
- Deux garçons-chirurgiens (3, 16/16).
- Un sous-aide-major (3, 6).
- Un sous-quartier-maître (3, 6).
- Dix capitaines (12, 27/12).
- Vingt lieutenants (5/12, 16/16).
- Dix sous-lieutenants (4/8, 12).
- Quarante sergents (1/16, même solde en campagne, mais nourriture gratuite).
- Quarante caporaux (1/4, même solde en campagne, mais nourriture gratuite).
- Quarante tambours (1/4, même solde en campagne, mais nourriture gratuite).

---

<sup>20</sup> «Nachricht», «Avis», s. d. (BERNE, ST. A., *Fr. Kriegsd., Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> cahiers, imprimés).

Mille soldats (0/16, même solde en campagne, mais nourriture gratuite)<sup>21</sup>.

La proclamation fixait également le montant d'indemnités qu'en cas d'invalidité résultant de blessures graves les hommes engagés étaient en droit de réclamer; ces indemnités seraient versées sous forme d'une pension annuelle s'élevant à vingt louis d'or pour un sergent, à neuf louis d'or et demi pour un caporal, un tambour ou un soldat.

Pour l'entretien de l'équipement, lequel était fourni gratuitement ainsi que le stipulait la première proclamation, il était prévu, à partir du début de la seconde année, une retenue de solde, les soldats étant en droit toutefois de recevoir, sur l'emploi des sommes ainsi retenues, tous les éclaircissements désirables<sup>22</sup>.

Les avis et proclamations lancés par Erskine et Müller trouvèrent, dans les cantons, un écho favorable. Il se trouvait toujours des jeunes gens que l'amour de la gloire ou le goût de l'aventure incitait à s'expatrier. D'autres cédaient à l'attrait du gain ou recherchaient simplement un moyen de gagner leur nourriture. Des propositions diverses furent bientôt présentées à Müller et à son compagnon anglais, dont quelques-unes permettaient de bien augurer de l'entreprise. Le major Louis-Rodolphe d'Erlach<sup>23</sup> s'intéressait à l'affaire et plus spécialement au poste de lieutenant-colonel. Du Pays de Vaud comme de l'Oberland, de Neuchâtel et de l'Argovie provenaient des nouvelles satisfaisantes. Les cantons catho-

<sup>21</sup> Une rédaction différente de cette seconde proclamation précise que la solde en campagne des sergents, caporaux, tambours et soldats est fixée à 2/8, 1/18, 1/10, 1/4 livres, les deux tiers étant versés en argent, un tiers étant retenu pour la nourriture.

<sup>22</sup> «Capitulation», s. d. (BERNE, ST. A., *Fr. Kriegsd.*, *Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> cahiers, imprimés allemands et français, deux rédactions différentes en chaque langue).

<sup>23</sup> Né en 1749, Louis-Rodolphe d'Erlach était le fils du bailli François-Louis-Victor d'Erlach. Il avait servi quelque temps en France, dans le régiment d'Erlach, et, à son retour au pays, s'était signalé à la tête d'une association de jeunes exaltés aux idées epicuriennes, les *Hudibrassen*, appellation empruntée au poète anglais Samuel Butler. Voir K. L. STETTLER, *Ludwig Rudolf von Erlach*, dans *Neues Berner Taschenbuch*, 1922 (tome XXVII), pp. 194—208.

liques eux-mêmes ne restaient pas indifférents. Le colonel Louis Braun<sup>24</sup>, secrétaire du ministre d'Angleterre auprès des Suisses, pouvait préparer les passeports nécessaires<sup>25</sup>.

L'orage cependant se préparait. Le 26 juin 1781 déjà, la Chambre des recrues, à Berne, se penchait sur les projets de Müller et d'Erskine<sup>26</sup>. Son attention, dès lors, ne devait plus se relâcher. Elle voulut connaître l'exacte vérité et se voua à cette tâche avec une inflexible minutie<sup>27</sup>.

Berne, en effet, interdisait rigoureusement toute levée irrégulière et clandestine de troupes sur son territoire. Elle entendait ainsi protéger de toute concurrence les régiments reconnus. Or Erskine n'avait adressé à LL. EE., de la part des dirigeants de la compagnie des Indes orientales, aucune demande de concession. L'aurait-il fait qu'il se serait heurté à un refus. Müller déclara par la suite qu'il sollicita et obtint, au début de l'été 1781, l'autorisation de servir à l'étranger tout en conservant au pays les fonctions publiques dont il était revêtu. Il s'agissait là d'une mesure de caractère personnel dont il ne pouvait en aucune façon se prévaloir pour lever des soldats en faveur d'une puissance étrangère. Müller le savait et, dès le début des opérations de recrutement, recommanda à Erskine de se montrer d'une extrême prudence à Berne et dans les cantons — Zürich et Soleure — où l'influence française était particulièrement forte<sup>28</sup>.

<sup>24</sup> Louis Braun, qui mourut en janvier 1792, avait servi le roi d'Angleterre en Amérique, en Ecosse et au Bengale avant de devenir secrétaire de William Norton, ministre britannique auprès des cantons suisses. Voir ERNEST GIDDEY, *Quelques aspects des relations anglo-suisses à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle: Louis Braun et Hugh Cleghorn*, dans *Revue d'histoire suisse*, 1949 (tome XXIX), pp. 47—64.

<sup>25</sup> Les officiers du régiment Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P. R. O., F. O., 74/1, copie).

<sup>26</sup> Actes de la Chambre des recrues, 26 juin 1781 (BERNE, ST. A., *Fr. Kriegsd., Generalia*, 35, p. 84).

<sup>27</sup> Actes de la Chambre des recrues, 26 juin 1781 au 30 janvier 1782 (BERNE, ST. A., *Fr. Kriegsd., Generalia*, 35, pp. 84, 86, 91, 96, 107, 115, 133, 142, 144, 149, 153, 168, 179, 184, 203, 211—213, 215, 218, 238, 242, 277, 280, 282, 286, 293, 300, 332, 334, 371).

<sup>28</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F.O., 74/1, copie); le vicomte de Polignac, ambassadeur de France, à Ver-

Ces sages conseils restèrent lettre morte. Les agents recruteurs répandus dans le pays poursuivirent leur activité. La Chambre des recrues acquit bientôt la conviction que les agissements de Müller étaient condamnables et que sa situation de fortune précaire ne justifiait pas la part qu'il avait cru devoir prendre dans l'entreprise Erskine. Müller se rendit compte bientôt qu'il était l'objet d'une inquiétante sollicitude. Au début de juillet, sans doute afin de dissiper les soupçons, il gagna les eaux de Gantrisch. Erskine entre temps s'était établi à Bienne où il avait loué la propriété de Rockhall, habitée peu auparavant par Rodolphe Vautravers, membre de la Royal Society<sup>29</sup>. Müller lui écrivit pour lui communiquer son déplacement et le prier d'adopter une attitude ne donnant pas ombrage aux autorités bernoises<sup>30</sup>.

C'est à un moment où il commençait à douter de l'issue de sa mission qu'Erskine reçut le message de son collègue bernois. Il crut y voir une sorte de désertion. Bouillant d'indignation et rongé d'inquiétude, il y répondit le 17 juillet. Il conjure Müller de venir le trouver. Müller oublie-t-il que lui, Erskine, s'est engagé pour une très forte somme auprès d'amis en Angleterre et qu'un échec lui sera fatal: «Si nous ne sommes pas complets par le 30<sup>me</sup> d'Aout, je Serai à la miséricorde de la Compagnie, et vous me priés de rester tranquillement vous attendre pour une semaine de plus! Mon Dieu! A quoi Pensés vous? Pourrat on faire reculer le temps qui S'envole? Nous voici un mois de perdu en préparatifs et rien de fait. Le Rendez vous même délaissé sans quelconque, et vous allés prendre ces Diables d'Eaux qui puent comme si elles ne faisoient que sortir des Enfers. Nous avons besoin de vingt officiers et pas un ne m'est venu de votre part.» L'officier même<sup>31</sup> chargé de recevoir à Rheinau les soldats engagés avait quitté son poste. Et Erskine concluait en

---

gennes, 28 juillet 1781 (PARIS, AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *Fonds Suisse*, Vol. 413, f. 73; copie aux Archives fédérales à Berne).

<sup>29</sup> Sur Vautravers et son séjour à Bienne, voir G. R. DE BEER, *Rodolph Valltravers, F. R. S.*, dans *Notes and Records of the Royal Society of London*, volume 2, No. 4, pp. 216—226, et J. E. HILBERER, *Monsieur de Vautravers du Rockhall*, dans *Actes de la Société jurassienne d'émulation*, 1926, p. 189.

<sup>30</sup> Le texte de cette lettre n'est pas conservé mais son contenu se devine à la lecture de la réponse d'Erskine.

<sup>31</sup> Un lieutenant Neuwiller.

soulignant qu'il n'avait jamais eu l'intention de débaucher des troupes bernoises<sup>32</sup>.

Débaucher des troupes bernoises... C'est là que gisait le malentendu. Les exigences bernoises étaient plus étendues. Il n'était pas seulement interdit de débaucher des soldats réguliers; il était également défendu d'embaucher pour un service étranger non reconnu des hommes non astreints à des obligations militaires, mais désireux de s'expatrier.

Les événements, d'ailleurs, allaient se précipiter. A leur tour, les cantons de Zurich et de Soleure s'inquiétaient. Le 2 août, la Chambre bernoise des recrues promulguait une déclaration qui, lue du haut des chaires tant dans la partie allemande que dans la partie française du pays, rappelait aux sujets de LL. EE. que les levées en faveur des Compagnies anglaise ou hollandaise des Indes orientales étaient interdites et promettait une récompense de cinquante écus à toute personne qui dénoncerait un embaucheur<sup>33</sup>. Le 5 août, Müller et d'Erlach étaient arrêtés<sup>34</sup>. Le 6, le gouvernement bernois, imité bientôt par le canton de Soleure<sup>35</sup> et l'évêque de Bâle<sup>36</sup>, signalait aux autorités de Bienne la nature des activités d'Erskine, lequel avait fait de la maison de Rockhall son quartier général<sup>37</sup>. Le 9, Bienne répliquait, réponse qu'une lettre du 23 vint confirmer, qu'Erskine n'avait guère séjourné à Rockhall au cours des dernières semaines, mais s'était contenté d'y faire de courtes

<sup>32</sup> Erskine à Müller, 17 juillet 1781 (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd., Versch. St.*, 2, 1<sup>er</sup> cahier, copie).

<sup>33</sup> Actes de la Chambre des recrues, 2 août 1781 (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd., Generalia*, 35, pp. 135, 138); le vicomte de Polignac à Vergennes, 2 août 1781 (PARIS, A. E., *Fonds Suisse*, vol. 413, f. 105; copie aux Archives fédérales).

<sup>34</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F.O., 74/1, copie); actes de la Chambre des recrues, 6 août 1781 (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd., Generalia*, 35, p. 142).

<sup>35</sup> Le canton de Soleure à la ville de Bienne, 12 août 1781 (BIENNE, STADTARCHIV, LXXXIV, 258).

<sup>36</sup> L'évêque de Bâle à la ville de Bienne, 16 août 1781 (BIENNE, STADTARCHIV, XLIV, 162).

<sup>37</sup> Le canton de Berne à la ville de Bienne, 6 août 1781 (BIENNE, STADTARCHIV, XXXIX, 385); voir aussi la lettre du 4 janvier 1782 (XXXIX, 388).

apparitions; il avait d'ailleurs quitté la ville<sup>38</sup>. Presque au même moment, parvenait à Berne, transmise par le canton Vorort de Zürich, une plainte de l'ambassadeur de France<sup>39</sup>. Par la suite, Müller attribua à l'intervention de la France les malheurs qui le frappèrent. En réalité, la note française de protestation vint tardivement, alors que, de sa propre initiative, Berne avait déjà décidé de sévir contre les agissements intempestifs d'Erskine et de ses amis suisses.

Et la répression fut sévère. L'enquête, énergiquement menée, fut étendue à l'ensemble des terres de LL. EE. De nombreuses arrestations furent opérées. Pendant les mois d'août et de septembre, les interrogatoires succédèrent aux interrogatoires. La Chambre des recrues s'efforça notamment de retrouver tous les officiers et les soldats engagés par Erskine<sup>40</sup>, Müller ou leurs agents afin d'apprendre de quelle façon leur attention avait été attirée sur la création d'un régiment au service de l'Angleterre. La procédure inexorablement suivit son cours. Outre Müller et d'Erlach, une douzaine de personnes eurent à répondre de leurs actes, personnages peu connus ou inconnus pour la plupart: Benoît Hirter de Mühlethurnen, Frédéric Emmanuel Heinz, de Berne, Heinrich Rubli, de Dachsen dans le canton de Zurich, Joseph Wäber de Hermiswyl, Jacob Dällenbach et Pierre Dueler, tous deux de Biglen, Rodolphe Herrmann, bourgeois de Berne, Jean-Frédéric Kassler, de Bâle, et sa femme Rosina, née Gundelfinger, Louis-Benjamin Muret<sup>41</sup>, de Morges, fils

<sup>38</sup> La ville de Bienne au canton de Berne, 9, 23 août 1781 (BIENNE, STADT-ARCHIV, *Missivenbuch CXXIII*, 24, pp. 421, 428). Sur le séjour d'Erskine à Bienne, voir aussi la chronique de *Wildermeth*, p. 64 (manuscrit, propriété privée).

<sup>39</sup> Elle était datée du 2 août 1781; les cantons répondirent le 25; la lettre de Polignac à Vergennes du 2 août donne un résumé de la note française (PARIS, A. E., *Fonds Suisse*, vol. 413, ff. 105, 124; copies aux Archives fédérales).

<sup>40</sup> Selon un mémoire non daté envoyé par Erskine au général Conway, 216 hommes se réunirent dans le Nord de la Suisse (Rheinau, Stein) (LONDRES, P. R. O., *F. O.*, 74/1).

<sup>41</sup> Antoine-Jacob-François-Louis-Benjamin Muret était né le 16 novembre 1755 à Saint-Livres (LAUSANNE, ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES, Eb 122<sup>3</sup>, p. 52). Sa mère, Jeanne-Marguerite de Miéville était morte avant 1767. Sur la famille, voir *Recueil généalogique suisse*, I<sup>e</sup> série, tome I, p. 393.

de feu Etienne-Gabriel Muret, qui fut pasteur de Saint-Livres de 1750 à 1761, coupable d'avoir recruté avec l'aide du notaire Jean-Antoine-Louis Curtat<sup>42</sup>, trois jeunes gens âgés de dix-huit à vingt ans (François-Louis Dunand, Jacques Benoît Tschanen (Tschanen) et Samuel Stöckli); Samuel Glatz de Röthenbach; Samuel Stettler, de Berne; Samuel Wenger, de Thierachern<sup>43</sup>. L'affaire dut faire un certain bruit, dans le Pays de Vaud spécialement, et retint l'attention de plus d'un bailli. La famille Muret envoya à LL. EE. une supplique implorant l'indulgence du souverain à l'égard du jeune Louis-Benjamin. Les parents de Curtat entreprirent une démarche analogue<sup>44</sup>.

Müller resta en prison du 5 août au 8 décembre 1781. Mis en liberté provisoire, il prit la fuite afin d'éviter, dira-t-il plus tard, une sentence le condamnant, à la demande de l'ambassadeur de France, à être enfermé dans la forteresse d'Aarbourg jusqu'à la conclusion de la paix entre l'Angleterre et la France. Par contumace, il fut condamné à dix ans de bannissement et à une amende

<sup>42</sup> Né le 4 août 1757, il était le fils de Marc-Samuel-Henri Curtat (1717—1780), qui fut notaire, justicier et conseiller, et de Marguerite Gautier, et par conséquent frère du futur Doyen Curtat (LAUSANNE, A. C. V., Bt. 51, Curtat, B, Nos 28, 35).

<sup>43</sup> Voir le dossier «Erskinisches Werbungsgeschäft», 1781 à 1782 (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd.*, *Versch. St.*, 2), dont le cahier 1 concerne Müller, Hirter et Heinz; le cahier 2, Erlach et Rubli; le cahier 3, Wäber, Dällenbach, Dueler, Herrmann et le ménage Kessler; le cahier 4, Muret et Curtat; le cahier 5, Glatz et Stettler; le cahier 6, Wenger.

<sup>44</sup> Présentée par Jean-François, [Elisée-]Samuel et Louis-François [-Daniel] Muret, membres du Conseil de la ville de Morges, Michel Muret, tuteur avec les prénommés du jeune Louis-Benjamin, ainsi que par les adjoints honoraires à la dite tutelle, le Doyen Muret et le boursier Bergier, la supplique voit dans l'attitude du délinquant une série d'actes irréfléchis que les antécédents du jeune Muret (il a refusé d'être consacré pasteur et rêve de gloire militaire), et des circonstances de famille (il est orphelin; une de ses sœurs est morte folle) expliquent en partie (BERNE, St. A., *Fr. Kriegsd.*, *Versch. St.*, 2, cahier 4, p. 48). Quant à la requête, non datée, présentée par la mère de Jean-Antoine-Louis Curtat et par son oncle, Pierre-Antoine Curtat, pasteur à Prilly, elle déclare que le jeune notaire a agi par dépit; n'ayant pas obtenu une patente d'avocat et très affecté par cet échec, il a voulu s'expatrier; Jean-Antoine-Louis Curtat tint à se justifier dans un mémoire, également non daté, qu'il envoya à LL. EE. (LAUSANNE, A.C.V., Bt. 51, Curtat, B, Nos 33, 36, copies).

de quatre cent vingt-cinq louis neufs. Une partie de ses biens furent saisis et vendus. Ses complices s'en tirèrent en général à meilleur compte. D'Erlach fut condamné à une année d'exil; Curtat, qui s'était évadé de prison, à six ans<sup>45</sup>.

Erskine entretemps avait quitté la Suisse. Avec une énergie digne d'un résultat plus heureux, il poursuivit dans le Sud de l'Allemagne sa campagne de recrutement. Au dire de Müller, il réussit à lever en tout quatre-vingt-cinq hommes, «auquels il mit des Italiens, des hauts Allemands, des Marchands et Avocats banqueroutiers pour officiers»<sup>46</sup>. Il négocia à Stuttgart le transfert au service de la Compagnie des Indes orientales de sept cents soldats du duc de Wurtemberg. Au moment où le succès paraissait tout proche, une intervention française compromit toute la transaction. Lassées et déçues, les autorités anglaises désavouèrent Erskine<sup>47</sup>, qui regagna son pays.

\* \* \*

Ainsi l'entreprise ébauchée par Müller et Erskine s'achevait par un échec total; faillite aux lourdes conséquences financières, on l'imagine. Mais Erskine n'était pas homme à se laisser abattre. Il refusa de se considérer comme responsable, partiellement du moins, de la situation difficile dans laquelle il se trouvait. Il avait, estimait-il, été dupé; ses intérêts avaient été lésés. Sûr de la justice de sa cause, il réclama réparation.

Il s'adressa d'abord à Charles Jenkinson<sup>48</sup>, qui avait été secrétaire d'Etat à la guerre au moment où la levée du régiment avait

<sup>45</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F.O., 74/1, copie); «Erskinisches Werbungsgeschäft», 1781 à 1782 (BERNE, ST. A., Fr. Kriegsd., Versch. St., 2, 6<sup>e</sup> cahier).

<sup>46</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F.O., 74/1, copie). Dans son mémoire non daté au général Conway (*ibid.*, copie), Erskine parle de 259 hommes.

<sup>47</sup> Erskine à [Charles James Fox], 13, 17 avril 1783 (LONDRES, P. R. O., F. O., 74/1).

<sup>48</sup> Homme d'Etat extrêmement influent, Charles Jenkinson était membre du Conseil privé. En 1786, il fut créé baron Hawkesbury et en 1796 comte de Liverpool (1727—1808).

été décidée. Aux yeux d'Erskine, Jenkinson avait de propos délibéré rompu les engagements conclus grâce à l'intervention de Lord Germaine; en juin 1781 déjà, il avait pris des mesures «afin que le régiment ne fût pas employé»<sup>49</sup>, compromettant ainsi toute l'affaire. Et c'est pourquoi, en octobre 1782, Erskine décida de demander des comptes à celui qu'il considérait comme le vrai fautif; il informa Jenkinson de son intention de le poursuivre en justice<sup>50</sup>. Espérait-il l'impressionner et l'amener à composition? Il jugeait bien mal son adversaire. Jenkinson, que d'aucuns qualifiaient d'Eminence grise du roi<sup>51</sup>, était de taille à se défendre; n'avait-il pas en Fox et Sheridan des ennemis, plus dangereux que notre Ecossais, dont il savait habilement parer les coups?

Jenkinson estima que, comme l'accusation portée contre lui concernait son activité de fonctionnaire du roi, il devait être défendu officiellement, bien qu'il n'occupât plus le poste qui lui avait permis, au dire d'Erskine, de saboter le recrutement du régiment suisse. Il écrivit par conséquent à Sir George Yonge<sup>52</sup> et à Matthew Lewis<sup>53</sup>, respectivement secrétaire et sous-secrétaire d'Etat à la guerre, et leur exposa son point de vue<sup>54</sup>. Simultanément, il remercia Erskine de lui avoir communiqué ses intentions et ajouta qu'il

<sup>49</sup> «... that this Corps should not be employed.» — Mémoire d'Erskine au général Conway, s. d. (LONDRES, P. R. O., F. O., 74/1).

<sup>50</sup> La lettre d'Erskine était datée du 20 octobre 1782; elle ne nous est pas parvenue, mais son contenu apparaît clairement à la lecture de la réponse de Jenkinson.

<sup>51</sup> Voir *The Jenkinson Papers, 1760—1766*, publiés par NINETTA S. JUCKER, Londres, 1949, p. XXV.

<sup>52</sup> Fils de Sir William Yonge, qui fut secrétaire d'Etat à la guerre de Walpole, Sir George Yonge occupa ce même poste de juillet 1782 à avril 1783 et de décembre 1783 à juillet 1794; il devint ensuite maître de la Monnaie et gouverneur du Cap de Bonne Espérance (1731—1812).

<sup>53</sup> Matthew Lewis, qui fut pendant de longues années sous-secrétaire à la guerre et mourut à Londres le 17 mai 1812, est le père de Matthew Gregory Lewis, l'auteur de *The Monk*. Voir *Notes and Queries*, 2<sup>e</sup> série, X, p. 396, 17 novembre 1860.

<sup>54</sup> Jenkinson à Matthew Lewis, 23, 25, 30 octobre 1782 (LONDRES, B. M., Add. 38309, ff. 72, 72b, 73, minutes); Jenkinson à Sir George Yonge, 25 octobre 1782 (Add. 38309, f. 73, minute).

répondrait aux accusations portées contre lui le jour où l'action de la justice aurait effectivement commencé<sup>55</sup>.

Erskine se rendit compte sans doute qu'il faisait fausse route. Il tourna ailleurs ses efforts. Il demanda une indemnité aux dirigeants de la compagnie des Indes orientales. Afin de faire éclater le bien fondé de ses revendications, il prit soin de préciser, en des messages adressés à Fox, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, l'attitude qu'il avait dû adopter en août et en septembre 1781<sup>56</sup>. Au général Henry Seymour Conway, commandant en chef<sup>57</sup>, il envoya un mémoire justificatif où l'affaire est exposée depuis ses débuts<sup>58</sup>. Erskine, semble-t-il, a renoncé à accuser; il se contente d'expliquer; d'émouvoir aussi: il fait allusion aux pertes considérables (plus de dix mille livres) que ses officiers et lui-même ont subies.

Car Erskine n'était plus seul à réclamer. En janvier 1783, Müller était arrivé à Londres.

La sentence de bannissement qui l'avait frappé, la confiscation de ses biens, l'indigence à laquelle sa conduite avait réduit sa famille et les officiers suisses qui l'avaient suivi étaient pour le malheureux major bernois autant de raisons de demander justice. Il avait d'abord songé à attaquer Erskine, origine des calamités qui avaient troublé le cours de son existence. Lord Germaine, William Norton, ministre d'Angleterre auprès des cantons, et le chargé d'affaires Louis Braun l'en avait dissuadé, une telle démarche pouvant compromettre le résultat des efforts tentés par Erskine pour obtenir un dédommagement. Müller s'était rendu à ces raisons, se contentant d'écrire lettre sur lettre à son compagnon d'infortune. Erskine s'était d'abord bien gardé d'y répondre. Devant l'insistance de Müller, il avait fini par envoyer au Bernois trente-quatre

<sup>55</sup> Jenkinson à Erskine, 25 octobre 1782 (LONDRES, B. M., *Add. 38309*, f. 72b, minute).

<sup>56</sup> Erskine à [Fox], 13, 17 avril 1783 (LONDRES, P. R. O., *F. O.*, 74/1).

<sup>57</sup> Henry Seymour Conway, homme intègre et courageux, mais hésitant, eut une carrière militaire et politique fort bien remplie. Il fut membre du Parlement de 1741 à 1784 et fit partie de plusieurs gouvernements. Il devint maréchal en 1793 (1721—1795).

<sup>58</sup> Mémoire d'Erskine au général Conway, s. d. (LONDRES, P. R. O., *F. O.*, 74/1, copie).

louis neufs. Puis les mois avaient passé. A la fin de 1782, Müller perdit patience et décida de gagner Londres et de voir sur place ce qui s'y passait. Un de ses officiers, le capitaine Cand<sup>59</sup>, de Neuchâtel, l'accompagna.

Müller séjourna à Londres de janvier à mai 1783. Il put se rendre compte qu'Erskine faisait ce qu'il pouvait pour obtenir satisfaction. William Norton se chargea de réconcilier les deux hommes. Il fut convenu que l'indemnité qui serait allouée par la compagnie des Indes orientales serait partagée à parts égales. Müller donna à Erskine une procuration lui permettant d'agir en son nom. Puis il quitta Londres, où la vie était fort chère, et alla attendre en Suisse le dénouement de l'affaire et la fin de ses inquiétudes.

Il n'attendit pas longtemps. En juillet, Norton l'informa qu'Erskine avait obtenu «une assé forte somme»<sup>60</sup>, nouvelle qui dut remplir le cœur du major bernois de joie et d'espérance. Mais la joie fut de courte durée et l'espérance s'envola. Müller apprit bientôt qu'Erskine n'entendait pas partager l'argent reçu et qu'il excluait Müller et ses officiers de la liste des personnes à dédommager. Fort habilement, Erskine s'était présenté comme l'unique commandant du régiment recruté. Il avait insisté sur les événements qui s'étaient passés après l'incarcération de Müller et qui avaient eu pour théâtre les régions limitrophes de la Suisse plus que les cantons eux-mêmes. Il avait soigneusement omis de mentionner le nom de Müller, simple comparse aux prétentions exorbitantes.

Müller ne s'avoua pas battu. Il décida de révéler le vrai visage d'Erskine et de démasquer ses intrigues. Il lui fallait entreprendre un second voyage en Angleterre. L'hiver 1783—1784 s'écoula. Au printemps, il partit pour Londres.

Sans qu'il s'en rendît compte, sa tâche se trouvait facilitée. Le capitaine Cand, qui l'avait suivi lors de son premier voyage, n'avait pas regagné les cantons en mai 1783. Il était resté à Londres, dépensant son argent, mais espérant jour après jour recueillir le fruit de sa ténacité. Réduit à un état de dénuement presque total,

<sup>59</sup> Peut-être le nommé J.-Fr. de Cand dont il est question ci-dessous, à la note 64.

<sup>60</sup> Mémoire de Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P.R.O., F. O., 74/1, copie).

constraint de vivre avec sa femme dans un grenier sans feu, il avait vainement imploré l'assistance d'Erskine. Il s'était alors adressé au gouvernement anglais. Il avait envoyé un mémoire à Fox. Le ministre de Prusse (Cand était neuchâtelois et par suite sujet du roi de Prusse) était intervenu en sa faveur. En réponse à une lettre qu'il avait fait parvenir au marquis de Carmarthen<sup>61</sup>, successeur de Fox au secrétariat des affaires étrangères, Cand avait reçu une modeste somme destinée à lui permettre de rentrer au pays<sup>62</sup>. Les dirigeants anglais savaient donc que les agissements d'Erskine n'étaient pas au-dessus de tout reproche.

A son arrivée à Londres, Müller était résolu à obtenir satisfaction. Il avait décidé de porter toute l'affaire devant le roi. Le 22 avril 1784, il terminait un long rapport, objectif et précis, où les événements survenus au cours des cinq dernières années étaient repris point par point<sup>63</sup>. Un second mémoire, émanant des officiers suisses engagés par Müller, appuyait la requête de l'officier bernois et montrait que, conformément aux usages militaires, un régiment suisse ne pouvait être commandé que par un Suisse; Erskine prétendait être le colonel-commandant du régiment recruté en 1781; seul Müller avait le droit de se prévaloir de ce grade<sup>64</sup>.

<sup>61</sup> Francis Osborne, marquis de Carmarthen, cinquième duc de Leeds à la mort de son père (1789), fut secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le cabinet Pitt de 1783 à 1791 (1751—1799).

<sup>62</sup> Cand à Lord Carmarthen, 30 janvier 1784, deux lettres du même jour (LONDRES, P. R. O., F. O., 74/1).

<sup>63</sup> Ce mémoire (LONDRES, P. R. O., F. O., 74/1, copie), que nous avons mentionné fréquemment en notes, se signale par son souci d'exactitude et par la vue d'ensemble qu'il présente de toute l'affaire.

<sup>64</sup> Les officiers du régiment Müller au roi d'Angleterre, 22 avril 1784 (LONDRES, P. R. O., F. O., 74/1, copie). Ces officiers étaient: 1<sup>o</sup> Des Fribourgeois: capitaine Antoine de Schueler, premier-lieutenant Pierre de Schueler, second-lieutenant Joseph Galley, sous-lieutenant Laurent de Schueler. 2<sup>o</sup> Des Lucernois: capitaine Gaspard de Mahler, premiers-lieutenants François-Joseph Meyer et Christian Jenni, second-lieutenant François Gloggner, sous-lieutenants Carl Fidel Schaufelbühl et Pierre Jenni. 3<sup>o</sup> Des Schwytzois: capitaine Antoine Rung, premier-lieutenant Louis Rung, second-lieutenant Charles-François Fisch. 4<sup>o</sup> L'Uranais Joseph-Marie Müller, premier-lieutenant. 5<sup>o</sup> Le Zougois Xavier Grettner, premier-lieutenant. 6<sup>o</sup> Le Biannois Abraham Laubscher, premier-lieutenant. 7<sup>o</sup> Le Neuchâtelois J.-Fr. de Cand, premier-lieutenant. 8<sup>o</sup> Des natifs de l'Erguel: capitaines David-Louis

Le 5 mai, Müller envoya au roi les deux mémoires. Le même jour, une copie de ces deux documents était expédiée à Lord Carmarthen. Le roi et ses ministres devaient trancher le différend. Müller s'arma de patience et attendit.

Patience qui fut mise à rude épreuve. Finalement, une décision intervint. Le payement de l'indemnité allouée à Erskine fut suspendu. On attribua sans doute aux officiers suisses une partie de l'argent ainsi disponible. Dès ce moment, on ne trouve en effet plus aucune requête ni aucun mémoire issus de la plume de citoyens helvétiques.

L'épisode, pour eux, était clos. Ils tournèrent leurs ambitions ailleurs. En décembre 1785, Müller reçut du roi de Prusse, Frédéric II, la mission de recruter dans les cantons un régiment destiné à entrer à son service; ainsi réapparaissait un projet ébauché, nous l'avons vu, en 1779 déjà. Le succès ne vint pas couronner cette seconde entreprise du major bernois; Müller mourut en 1793 sans avoir eu la joie de servir, à la tête de soldats suisses, un monarque étranger. Mais une autre satisfaction illumina quelque peu ses dernières années: la carrière que l'imprudence d'Erskine et ses propres maladresses l'avaient empêché de courir, son fils Frédéric-Rodolphe, né à Amsoldingen en 1767, l'embrassa; le jeune Müller se distingua aux Indes, à la solde de la compagnie anglaise des Indes orientales. Il devint capitaine en 1798, major dix ans plus tard, lieutenant-colonel en 1814, et mourut à Calcutta en 1815. En 1806, il avait acquis la nationalité britannique<sup>65</sup>. D'Erlach racheta aisément ce qui, dans son cas, ne fut à vrai dire qu'une erreur de jeunesse. Il passa dans la région de Morat la période d'éloignement à laquelle il avait été condamné. Bailli de Lugano en 1791, avoyer de Berthoud en 1796, il se signala en 1802 en se mettant à la tête de l'insurrection contre le gouvernement helvétique connue sous le nom de *Stecklikrieg*. En 1805, il fut nommé directeur de la douane. À sa mort en

---

Béguelin, Nicolas Kunz et Jean-Henri Laubscher, premier-lieutenant David-Louis Belrichard, sous-lieutenant Aimé Nicolet. Jean-Henri Laubscher et Aimé Nicolet se rendirent à Londres comme mandataires de leurs camarades.

<sup>65</sup> Voir: *Almanach généalogique suisse*, 1907 (tome II), pp. 378—379; FANNY et DORA VON MÜLLER, *Eduard Ludwig Gabriel von Müller*, dans *Sammlung Bernischer Biographien*, vol. 4, 1902, p. 577.

1808, il laissait des ouvrages de nature philosophique et politique d'un intérêt non négligeable. Après s'être évadé des prisons bernaises, Curtat avait gagné Londres avec Erskine. En s'attachant à celui qui était la cause de ses déboires, il espérait obtenir une indemnité. Ces illusions se dissipèrent bientôt. Il partit alors pour Madagascar avec le dessein d'y fonder une colonie. L'entreprise échoua et Curtat se trouva un beau jour à Port-Louis, dans l'Ile de France (aujourd'hui Ile Maurice), dépourvu de toute ressource. Se souvenant qu'il était docteur en droit, il s'y établit comme avocat et réussit, avec le passage des années, à se créer une position respectable. Il épousa par la suite la veuve d'un gouverneur de l'Ile Bourbon (La Réunion), Aimée-Agathe Tortay de Kerhan, mais resta en relations avec ses parents de Lausanne; une de ses sœurs, devenue veuve, alla même habiter chez lui. Le 20 décembre 1819, il fit son testament. Il mourut sans postérité<sup>66</sup>.

L'affaire Erskine se terminait donc, pour les Suisses qui y avaient participé, moins mal qu'on aurait pu le craindre. Erskine lui-même se résigna plus difficilement. En novembre et en décembre 1786, sa voix se fait à nouveau entendre. Elle proteste contre l'injustice qui lui a été infligée; le roi a été induit en erreur par une présentation erronée des faits survenus; la décision qu'il a prise lèse gravement Erskine; lorsqu'elle lui a ravi son honneur, Sa Majesté aurait dû lui prendre aussi la vie. Un nommé Stopford, soi-disant lieutenant-colonel du régiment levé en 1781, joint ses protestations à celles d'Erskine<sup>67</sup>. Elles ne sont pas écouteées. Mélant l'indignation et les menaces, notre Ecossais constate, dans une lettre envoyée le 14 novembre 1786 au sous-secrétaire d'Etat à la guerre, qu'aucune mention du régiment Erskine n'apparaît dans les listes d'armée publiées régulièrement par les services officiels<sup>68</sup>. Cette éphémère et

<sup>66</sup> Erskine à Louis Curtat, 15 août 1786; Histoire de la famille Curtat par Louis Curtat; procurations données par Jean-Antoine-Louis Curtat, 15 octobre 1787, 1<sup>er</sup> décembre 1793; testament de Jean-Antoine-Louis Curtat, 20 décembre 1819; Barbé à Louis Curtat, 20 février 1830 (LAUSANNE, A.C.V., Bt. 51, Curtat, A, Nos 32, 78, 87/128, f. 5; B, Nos 34, 37).

<sup>67</sup> W. Stopford à un destinataire inconnu, s. d. [1783?] (LONDRES, P. R. O., *Home Office 50/452*).

<sup>68</sup> Erskine à Matthew Lewis, 14 novembre 1786 (LONDRES, B. M., Add. 38848, f. 191).

peu glorieuse unité ne méritait guère, reconnaissons-le, un tel honneur.

Il est curieux de relever que Charles Jenkinson, devenu entre-temps Lord Hawkesbury, est la personne à qui Erskine fit appel afin d'obtenir réparation<sup>69</sup>. Erskine oubliait un peu trop aisément qu'il avait menacé Jenkinson d'un procès, quatre ans plus tôt. Oublia-t-il aussi facilement son régiment suisse et les déboires qu'il lui avait valus? Peut-être. En 1786, Erskine souffrait de la goutte. Il se sentait vieillir. La vieillesse quelquefois apaise les ambitions.

---

<sup>69</sup> Erskine à Lord Hawkesbury, 14, 18 novembre, 27 décembre 1786, 15 février 1787 (LONDRES, B. M., Add. 38220, ff. 322, 345, Add. 38221, ff. 51, 198).